

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 07 JANVIER 2014 à 18 H

## Présents :

André CAPDUR – Dominique DELEUZE – Christiane DI-CESARE – Colette RIBOT – Jérôme NOGARET – Georges RIBOT – Eliette PONGY – Jean-Pierre OZIL – Robert PLANTIER. Alain SOLEIROL

- Le dernier compte rendu est approuvé.

## Délibérations :

1. Monsieur le maire expose au conseil municipal donne lecture des derniers documents concernant la **Charte du Parc National des Cévennes**.  
Un débat s'engage alors entre les membres du conseil municipal, chacun donne son point de vue et après une discussion animée, l'adhésion à la Charte du Parc National des Cévennes est **adopté par 10 voix pour et une abstention**.
2. Il est exposé la nouvelle convention pour le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif sur le territoire de SOUSTELLE. Cette **redevance** prend effet au **01/01/2014**, elle sera facturée par la commune et sera reversée intégralement au Syndicat Mixte du Pays des Cévennes (Service du **SPANC**). Il est convenu que la commune ne paiera au Syndicat que le moment des sommes réglées et ne fera pas l'avance des sommes non réglées par les usagers. Cette redevance apparaîtra sur la facture d'eau des usagers sur une ligne distincte.

Adopté.

3. Détermination du coût des charges transférées. APPROBATION DU RAPPORT DE LA Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - Année 2013.  
Après avoir pris connaissance du rapport de la CLE, le conseil municipal approuve à l'unanimité le dit rapport.

### • Projets et questions diverses

- Le projet de construction d'une maison locative à Arbousse se précise, le CU est enfin arrivé et le propriétaire riverain est d'accord pour vendre à la commune un complément de terrain afin de favoriser une meilleure implantation du projet.
- Il est décidé de demander un projet d'assainissement collectif au Cabinet d'Etudes Rhône Cévennes Ingénierie afin d'étudier la faisabilité.
- Une campagne d'information sera organisée afin de prévenir les électeurs des changements pour les futures élections. (**obligation de fournir une pièce d'identité pour voter**)